

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2004

Québec, le 13 avril 2004

Madame Nicole Vigeant  
Directrice des études  
Cégep de Rimouski  
60, rue de l'Évêché Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 4H6

**Objet : Deuxième suivi au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études (Cégep de Rimouski)**

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion du 18 mars 2004, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des nouvelles suites apportées à la première recommandation contenue dans le rapport d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes offerts dans votre établissement.

La première recommandation portait sur la précision et l'équivalence des exigences d'apprentissage ainsi que la rigueur et l'équité des pratiques d'évaluation. Lors du premier suivi, le Collège avait présenté un plan cadre en Anglais qui répondait aux remarques formulées dans la recommandation. Cependant, aucun document n'avait été présenté à la Commission qui aurait permis de juger des actions réalisées en Français, en Philosophie et en Éducation physique.

Le Collège a corrigé la situation; il a soumis à la Commission des plans de cours et plusieurs autres documents relatifs à la formation générale qui témoignent des efforts de l'établissement. Les nouvelles règles d'évaluation sont cohérentes et, selon le Collège, elles n'induisent plus de disparités d'un enseignant à l'autre pour un même cours. De plus, le Collège a fait l'expérience de nouvelles méthodes pédagogiques en Français qui semblent prometteuses.

En conclusion, la Commission considère que le Cégep a répondu adéquatement à l'ensemble des recommandations formulées dans son rapport.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer